



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/Agenda/1387
24 janvier 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1387^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York,
le jeudi 25 janvier 1968, à 15 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question du Sud-Ouest africain :

Lettre datée du 24 janvier 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des pays suivants : Afghanistan, Algérie, Arabie Saoudite, Burundi, Cambodge, Cameroun, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Dahomey, Ethiopie, Ghana, Guinée, Haute-Volta, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jordanie, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Philippines, République arabe unie, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Syrie, Tchad, Thaïlande, Togo, Turquie, Yémen, Yougoslavie et Zambie (S/8355).
